



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, CONTACTER

Chimie Energie
Centre-Val de
Loire

Le Délégué Syndical CFDT Duralex : Suliman ELMOUSSAOUI

DURALEX

DERNIERE LIGNE DROITE POUR DURALEX

Depuis le 24 avril 2024, et le placement en redressement judiciaire de Duralex à La Chapelle Saint-Mesmin, l'équipe CFDT s'est largement mobilisée pour prendre en main son destin.

Entre marques d'intérêt et offres de reprise, la route fut à la fois longue et courte pour tous les salariés depuis ce 24 avril.

Longue, car il en va de l'avenir de cette industrie et des emplois qui en dépendent, et courte, par le délai laissé à l'ensemble des acteurs pour monter leur projet.

L'équipe CFDT a été très attentive aux éventuels plans de reprise, mais a, en parallèle, travaillé activement aux côtés des salariés pour monter un programme de société coopérative de production (SCOP) qui permettrait d'assurer la pérennité du site de La Chapelle, tout en préservant l'ensemble des 228 emplois qu'il compte aujourd'hui.

Soutenu par les élus locaux et par les salariés, ce projet de Scop, porté par la CFDT, reste aux yeux de tous le meilleur moyen de faire survivre ce fleuron de l'industrie française.

C'est maintenant au tribunal de commerce de trancher entre les 2 projets restants, à savoir, d'un côté, la reprise de Duralex par un industriel ou par la SCOP, et de l'autre, le maintien ou la suppression des emplois.

Toute l'équipe CFDT reste attentive à la décision qui sera prise, ce 17 juillet.

VOTRE CONTACT CFDT

Suliman ELMOUSSAOUI: 06 03 47 14 96

@:syndicatcfdt@duralex.com